

D2.3 PROFIL DE COMPÉTENCES

Janvier 2022



D2.3 Profil de compétences des praticiens de la guidance et de la validation¹

A2.3 Référentiel de compétences et création du profil

Le profil de compétences des praticiens de la guidance et de la validation (en lien avec les compétences transversales) fait partie de la troisième activité du WP2, avec le référentiel de compétences transversales (2.3). L'objectif de créer un tel profil est d'alimenter la formation européenne qui aura lieu en mars 2022 et qui s'adresse aux praticiens de la validation et de la guidance, dans le cadre du WP3. L'innovation apportée par le profil de compétences est qu'il se concentre spécifiquement sur la manière dont les praticiens de la validation et de la guidance appréhendent et appliquent les compétences transversales dans leur pratique, dans toutes les phases du processus de validation et pendant la guidance.

Trois réunions qui ont rassemblé autour de la table virtuelle tous les partenaires impliqués dans les essais sur le terrain ont permis de définir clairement l'objectif, les besoins, selon les contextes nationaux/régionaux, ainsi que l'applicabilité et l'utilisation du Profil de compétences. Le travail des partenaires a été enrichi par la première activité du WP2, qui s'est concentrée sur la collecte des meilleures pratiques et la rédaction du rapport sur l'état de l'art qui offre un aperçu de la validation et de la guidance en Europe (avec un accent clair sur les pays participant à Transval-EU). Ainsi, la vue d'ensemble sur la validation et le profil des praticiens dans différents pays européens, fournie² par l'Institut Européen d'Education et de Politique Sociale (EIESP) en charge du rapport sur l'état des lieux (à paraître), a servi de point de départ à la création du profil de compétences des praticiens de la guidance et de la validation (orienté vers les compétences transversales). En plus de cette vue d'ensemble, différents rapports Cedefop par pays, les Profils nordiques de compétences des praticiens de la validation et le développement des compétences³, la contribution de l'Institut de recherche en éducation (IBE) au développement des profils de compétence des praticiens de la validation pour le projet TRANSVAL-EU⁴, ainsi que la contribution de FORMA.Azione et Pluriversum sur le système IVC (Identification, Validation, Certification) et la formation des praticiens et les compétences requises (d'un point de vue légal) - le système de la Région d'Ombrie⁵ ont enrichi la recherche documentaire avant et pendant les réunions collectives.

¹ L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

² Cette vue d'ensemble fait partie du rapport européen sur l'état de l'art en matière de pratiques de validation et de guidance, qui sera publié comme l'un des résultats de Transval-EU.

³ <https://nvl.org/content/nordic-competence-profiles-for-validation-staff>, consulté le 4 novembre 2021.

⁴ Wójcicka A., Fijałkowska B. (2021). *Contribution to the development of the competence profiles of validation practitioners for the TRANSVAL-EU project*. Warsaw: Educational Research Institute. (unpublished)

⁵ <https://www.regione.umbria.it/documents/18/2272475/Allegato+A%29.pdf/2bccbc1c-dc8d-48e9-8bea-946ba1ea624d?version=1.0>, <https://www.arpalumbria.it/sistema-certificazione-delle-competenze#>, consulté le 27 janvier 2022.

Le profil de compétences doit servir pour concevoir la formation européenne, ainsi que celle au niveau national/régional. Les partenaires participant aux travaux l'ont conçu avec cette idée en tête de répondre à un large éventail de contextes, mais en répondant aux besoins et intérêts spécifiques, etc.

Le profil de compétences est structuré en : a) compétences transversales plus générales des praticiens de la guidance et de la validation - celles-ci sont applicables à différentes étapes de la validation et à différents objectifs (par exemple, le travail avec les candidats à la validation, le travail avec les collègues, les objectifs organisationnels, le développement personnel) ; b) compétences techniques liées à l'utilisation d'outils, de méthodes et de techniques concrets, etc. dans une ou plusieurs étapes spécifiques de la validation et c) compétences spécifiquement utilisées pour valider les compétences transversales / guider les candidats dans l'identification, la compréhension, la documentation, etc. de leurs propres compétences transversales.

Profil de compétences des praticiens de la guidance et de la validation en lien aux compétences transversales

Type	Compétences	Unité de formation (TU) de la formation européenne ⁶
Compétences transversales	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Être capable de communiquer (dans le cadre de la guidance et de la validation), y compris en utilisant des techniques verbales et non verbales et différentes stratégies de communication (selon le contexte, les besoins, le groupe cible, etc.). ➤ Etre capable de travailler en réseau (au niveau interne et externe), de favoriser la coopération entre les départements, les organisations et avec d'autres praticiens/acteurs. ➤ Être capable de développer et d'appliquer des compétences organisationnelles (en fonction du contexte, des besoins, des groupes cibles, etc.) ➤ Etre capable d'acquérir de nouvelles connaissances et de mettre à jour celles existantes, de réfléchir de manière critique à ses compétences personnelles et à son potentiel d'amélioration (dans l'esprit d'une approche d'apprentissage tout au long de la vie) ➤ Etre capable d'appliquer et de respecter l'éthique et les codes de conduite professionnels liés aux processus de guidance et de validation, en fonction du contexte et des groupes cibles ➤ Être capable de respecter et de promouvoir les principes et les pratiques de la diversité et de l'égalité des sexes dans le cadre des processus de guidance et de validation ➤ Être capable d'agir conformément aux dispositions des réglementations légales et autres réglementations relatives aux processus de guidance et de validation ➤ Être capable d'identifier les caractéristiques complexes du candidat, ses attentes, et d'adapter son attitude en conséquence 	<p>TU 5</p> <p>TU 3/7/Toutes</p>

⁶ TU 1: Le Référentiel de compétences Transval-EU ; TU 2: Augmenter la fiabilité de l'évaluation : comprendre les descripteurs ; TU 3: Le processus de validation des compétences transversales ; TU 4: Le processus de validation des compétences transversales : outils et méthodes ; TU 5: La coopération avec les pairs et les parties prenantes ; TU 6: L'adaptation de la formation aux contextes nationaux ; TU 7: L'évaluation de la formation.

<p>Compétences utilisées pour valider spécifiquement les compétences transversales/ guider les candidats à travers leurs propres compétences transversales</p>	<p>➤ Être capable de comprendre et d'utiliser les référentiels de compétences transversales (au niveau européen, national et/ou régional) et d'interpréter/analyser les compétences du candidat en fonction de ceux-ci</p>	TU 1/2
	<p>➤ Être capable d'identifier et d'expliquer clairement chaque phase du processus de validation et les documents correspondants, en mettant l'accent sur les compétences transversales</p>	
	<p>➤ Être capable d'adapter et/ou de concevoir des méthodes et des outils utiles aux processus de guidance et de validation, adaptés aux compétences transversales</p>	TU 3/4
	<p>➤ Être capable d'accompagner le candidat dans le processus d'identification, de documentation et d'auto-évaluation de ses compétences transversales en appliquant les méthodes et outils appropriés, y compris les outils numériques, à la fois individuellement ou en groupe</p>	TU 3/4
	<p>➤ Être capable de choisir et/ou d'adapter l'outil et la méthode les plus appropriés pour la validation des compétences transversales, parmi différents outils et méthodes</p>	TU 3/4
	<p>➤ Être capable d'analyser les preuves et les déclarations fournies par le candidat lors de la guidance et de la validation, en lien avec ses compétences transversales</p>	TU 3/4
	<p>➤ Être capable de fournir un feedback à n'importe quelle étape du processus de validation/guidance, en utilisant les méthodes et outils appropriés afin de rendre visibles les compétences transversales du candidat</p>	TU3/4
	<p>➤ Être en mesure d'accompagner le candidat dans les démarches administratives liées aux processus de validation et de guidance, y compris pour remplir les documents officiels liés à ses compétences transversales</p>	